

ANALYSE ET SUIVI DU COMPTEUR DIF DE Monsieur Dupont

(DIF = 20 heures droit à la formation par an cumulable dans la limite de 120 heures pour un temps complet)

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Situation au 1er janvier de l'année	20 h (acquis 2007)	40 heures	60 heures	77 heures	90 heures	-10	10	30	33
Droits dépensés au cours de l'année	0	0	form. manipulation extincteurs (3 heures)	recyclage gestes et postures (1 jour)	prépa exam. prof. 180 heures Anticipation : 2 x 90, soit 180 h écrêté à 120 h	0	0	formation SST (2 jours) et recyclage extincteurs (3 heures)	0
Droits acquis au cours de l'année	20	20	20	20	20 anticipées	20	20	20	20
DIF au 31 déc de l'année	40	60 heures	77 heures	90 heures	-10	10	30	33	53